



4 jours ou 4 jours et demi d'école à partir de Septembre 2018 ?

Depuis la rentrée 2014, l'organisation horaire des semaines scolaires, effective dans toutes les écoles de France métropolitaine et d'outre-mer, portait à cinq le nombre de jours de fréquentation. Le décret n° 2017-1108 du 27-6-2017 permet depuis cette rentrée d'assouplir cette règle et d'étaler les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours. Le ministère de l'Éducation nationale souhaite ainsi donner davantage de souplesse et de liberté aux acteurs de terrain dans l'organisation de la semaine scolaire. Cette nouvelle étape a pour objectif de répondre le mieux possible aux **singularités de chaque contexte local**, **dans le souci constant de l'intérêt des enfants**.

Le contexte local et l'intérêt des enfants à Saint Bazille n'imposaient pas de revoir en urgence notre organisation actuelle. La municipalité a, donc, décidé de ne pas revenir fin juin, à la va-vite, à la semaine des quatre jours pour l'année 2017-2018. Nous disposons ainsi de plus de temps pour réfléchir avec vous, sans précipitation, pour décider s'il y a lieu de modifier, pour la troisième fois en neuf ans le rythme de nos écoliers. Et ce nouveau changement ne se fera que si une large majorité des familles y aspire, **dans l'intérêt de leurs enfants**.

Pour organiser la semaine scolaire **en répondant aux singularités de leur contexte local**, les communes qui sont revenues à la semaine des quatre jours l'ont fait, en général, après avoir fait passer une enquête auprès des familles. Cette étape est évidemment indispensable et importante et nous vous la proposons. Pour qu'elle soit pertinente, il nous semble cependant utile de vous communiquer un certain nombre de documents de référence (voir annexes) dont nous disposons à ce jour. Nous souhaitons en effet que chaque famille puisse répondre au questionnaire qui leur est proposé en disposant d'éléments supplémentaires à leurs ressentis ou leurs besoins à un instant T. En effet, l'organisation qui sera retenue pour la rentrée 2018 est appelée, nous l'espérons, à conserver une certaine stabilité, stabilité dont les enfants et les familles ont besoin (voir dans l'annexe le rapport du Sénat). La commune a besoin, elle aussi, de cette stabilité pour ses agents et pour ses prévisions financières, et donc pour l'efficacité de son organisation. La commune peut, bien entendu, s'adapter et mettre en place différentes organisations de la semaine scolaire sur 4 jours ou 4 jours et demi, mais on ne peut raisonnablement imaginer de revoir chaque année cette organisation, en fonction des souhaits et désirs des uns et des autres. **L'intérêt des enfants** doit être au cœur du choix qui sera le nôtre et qui est laissé à présent à l'appréciation locale, avec les avantages et les inconvénients que cela présente.

D'ailleurs, nous restons perplexes devant cette autonomie de choix qui est laissée aux communes quant à déterminer ce qui est meilleur pour les enfants : nous n'avons pas de données objectives sur les conséquences de la précédente réforme. Nous nous interrogeons sur les changements opérés en si peu de temps. Dans un premier temps, on nous a démontré (scientifiquement !) la nécessité de mettre en place une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi. Puis, dans un second temps, chaque commune serait devenue subitement compétente et souveraine pour déterminer le bon rythme d'apprentissage pour ses enfants, l'intérêt des enfants étant lié au contexte local. Que fait-on des données scientifiques, produites par la chronobiologie, qui avaient conduit l'Académie de médecine à conclure (« avis » du 15/01/2010) que la semaine de quatre jours était un « contresens biologique pour l'enfant » ? (Voir annexe)

La simplicité et l'économie pour la commune, soyons clairs, c'est le retour à la situation précédente : 4 jours d'école. Pas de TAPS coûteux et compliqués à répartir, pas de casse-tête chinois pour l'occupation des salles le soir ou pour composer le planning des agents et intervenants. Le mercredi matin, nous pourrions remettre en place le centre de loisirs : nous avons le personnel et les tarifs sont déjà en place. Au vu du petit nombre d'enfants qui restent manger à la cantine ce jour-là, nos capacités d'accueil du centre sont suffisantes pour accueillir celles et ceux qui ne pourraient pas bénéficier d'une

vraie coupure reposante le mercredi. Car c'est cette coupure, cette grasse matinée du mercredi pour les enfants qui pourrait justifier ce retour à la semaine des quatre jours, **puisque c'est l'intérêt de l'enfant qui est en jeu**. Il serait incohérent d'imaginer le remplacement d'une matinée de classe par une matinée au centre : en effet, si l'on revient à la semaine des quatre jours, ce n'est pas pour remplacer la fatigue d'une matinée de classe par celle d'une matinée au centre. La vie en collectivité, qu'elle se fasse en classe ou au centre, est une vie fatigante pour les enfants... soyons-en tous conscients !

La prise de risque et les complications, c'est de maintenir le système actuel. Nous n'avons aucune réelle certitude à long terme sur le maintien des aides financières allouées par l'Etat pour la mise en place des activités périscolaires. Ces aides, quoi qu'il en soit, ne couvrent pas le coût du dispositif en place. Nous savons aussi que nous pouvons rencontrer des difficultés pour recruter les intervenants TAPS chaque année scolaire, vu le statut et les horaires de ces petits contrats. Les TAPS devront sans doute finir par être facturés aux familles comme les temps de garderie, qui sont eux, payants aux mêmes horaires. Nous savons aussi qu'il est possible que notre offre d'activités se renouvelle peu dans les années à venir et finisse par laisser les familles ...**contexte local, contexte rural** ...peu d'intervenants à disposition.

Mais, l'enjeu n'est pas de choisir ce qui nous convient à nous, adultes, pour que notre vie soit plus facile. La commune peut maintenir le système en place ou revenir aux quatre jours, ce n'est qu'une question d'organisation. Rien n'est décidé à l'avance car nous savons et pouvons mettre en place l'une ou l'autre des organisations qui pourrait être souhaitée localement.

L'enjeu est de décider si pour les enfants, il est mieux de répartir le temps des apprentissages sur quatre journées de classe plus longues ou sur 5 matinées et quatre après-midis plus courtes pour mieux apprendre. L'enjeu est de décider si vos enfants doivent avoir plus de temps libre pour se reposer tranquillement dans la semaine ou s'ils ont besoin d'un rythme plus régulier au niveau des efforts qu'ils doivent nécessairement fournir pour mieux apprendre. **Où donc est l'intérêt de l'enfant dans notre contexte local ?**

Il vous appartient donc de nous communiquer votre choix, dans l'intérêt général de **tous** les enfants de l'école, afin de leur donner les meilleures chances de réussite. En effet, nous savons tous que leurs besoins sont très différents selon leur âge (à trois ans doit-on vivre au même rythme qu'à 10 ans ?), selon la période de l'année, leurs facilités ou leurs difficultés face aux apprentissages, leur résistance physique ou leur fragilité, les pratiques pédagogiques des équipes enseignantes, la situation professionnelle de leur famille, la disponibilité ou la proximité de leurs grands parents, les horaires des activités extra scolaires des uns et des autres, et bien d'autres choses encore... Le choix n'est pas facile et nous le savons.

Mais dans ce premier temps de la réflexion que nous menons et que nous allons prolonger en conseil d'école avec les enseignants et vos représentants, nous avons besoin de savoir quelle serait pour vous la meilleure répartition des temps scolaires : une répartition sur quatre ou sur quatre jours et demi.

Pour celles et ceux qui souhaitent se documenter avant de répondre au questionnaire, nous vous proposons plus loin quelques textes et documents de référence qui pourraient nourrir votre réflexion et décision. Nous vous en avons transcrit quelques extraits et listé les liens qui vous permettront d'accéder à la totalité des documents sur lesquels vous pouvez vous appuyer. La liste n'est pas exhaustive, évidemment.

Merci par avance pour votre participation à cette enquête qui est accessible sur notre site internet : www.saintbauzilledemontmel.fr

Pour ceux qui préfèrent, vous pouvez remplir la version papier à la mairie.

Madame la Maire

La commission scolaire

Annexe

- **Rapport de l'Académie de Médecine** qui avait exprimé son point de vue en **2010** dans un rapport intitulé "Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant" dans lequel elle pointait le "rôle néfaste" de la semaine de 4 jours dans le primaire. C'est sur ce rapport que s'était appuyé le précédent gouvernement pour répartir les temps d'enseignement sur 5 jours.

Extraits :

La semaine de quatre jours est un « contresens biologique pour l'enfant » « L'aménagement hebdomadaire en quatre jours n'est pas favorable à l'enfant car celui-ci est plus désynchronisé le lundi et le mardi matin que dans la semaine habituelle de quatre jours et demi. » « La désynchronisation des enfants [c'est] l'altération du fonctionnement de l'horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement, entraînant fatigue et difficultés d'apprentissage ; — le rôle néfaste à cet égard de la semaine dite de quatre jours sur la vigilance et les performances des enfants, les deux premiers jours de la semaine, liées à une désynchronisation liée au week-end. » « Les activités péri- et extra-scolaires (socioculturelles et sportives) sont importantes, lorsqu'elles sont bien dosées, car elles participent au déroulement harmonieux des différentes phases du sommeil et à l'épanouissement physique et psychique des élèves en améliorant les comportements, l'écoute, l'attention et donc l'apprentissage. »

<http://www.academie-medecine.fr/publication100036111/>

<http://www.slate.fr/story/151436/rythmes-scolaires-eleves-reforme-education>

- **Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale - Juin 2015**

Extraits et résumé : Une approbation très large chez les enseignants du passage à cinq matinées : « La continuité des apprentissages au sein de la semaine profite aux élèves de maternelle comme d'élémentaire, qui font mieux le lien d'un jour à l'autre. Et cette continuité bénéficierait aux élèves en difficulté. La nouvelle organisation du temps scolaire leur permet de traiter les programmes plus facilement parce qu'ils ont le sentiment, grâce à la demi-journée supplémentaire, de disposer de plus de temps (moins de stress, facilité mener et à enchaîner les activités dans une plus grande sérénité) Mais également l'alourdissement des semaines et sur l'accroissement de la complexité des journées des enfants. En maternelle « La réorganisation des après-midi, plus courts qu'auparavant, a réduit les temps d'apprentissage après la pause [du midi]. Cette réduction affaiblit le bénéfice de la matinée supplémentaire ». A l'école élémentaire, mathématiques et français – les « fondamentaux » –, souvent enseignés le matin, y gagnent. Mais au détriment des sciences, des arts, du sport, décrits comme « en danger ».

<http://www.education.gouv.fr/cid95324/rapport-sur-l-efficacite-de-la-reforme-des-rythmes-scolaires.html>

<http://www.lemonde.fr/education/article/2016/06/11/le-tableau-mitige-de-la-reforme-des-rythmes>

- **Le rapport de la DEPP, juin 2017, 80 pages**

La DEPP est le service statistique du ministère de l'éducation nationale. Le rapport étudie six organisations différentes du temps scolaires identifiées sur le terrain – mercredi matin ou samedi matin travaillé, après-midi plus ou moins longs... – Selon ce rapport, ces organisations n'ont que « des effets d'une ampleur très limitée sur les apprentissages des élèves », en CP (5 200 élèves évalués) comme en CM2 (15 000 élèves). **L'incidence sur les compétences scolaires est estimée comme « largement inférieure aux effets des variables sociales ou culturelles » – le milieu d'origine des élèves, en somme.**

<http://www.education.gouv.fr/cid118207/les-organisations-du-temps-scolaire-a-l-ecole-issues-de-la-reforme-de-2013-quels-effets-observees.html>

- **Le Rapport du Sénat, juin 2017 qui recommande une stabilité pour une meilleure efficacité.**

Après six mois de travaux, celui-ci formule onze recommandations destinées à en finir avec l'instabilité qui caractérise depuis très longtemps les rythmes scolaires afin de faire prévaloir l'intérêt de l'enfant.

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-577-notice.html>

- **Le résultat du vote du Conseil National de l'Education en juin 2017 :**

Le 8 juin 2017, **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'éducation nationale, a présenté aux syndicats d'enseignants, réunis au CSE (Conseil Supérieur de l'Education), le projet de décret sur les rythmes scolaires, visant à permettre le retour à la semaine scolaire de quatre jours. Après avoir examiné ce texte, le **CSE** (qui regroupe 48 personnels de l'Education nationale, mais aussi une dizaine de parents d'élèves et 12 collectivités territoriales) a voté contre: 35 membres du **CSE** ont voté contre (parmi eux, la **FCPE** et le **SE-UNSA**), et 21 pour (notamment le SNUipp-FSU et le SNALC).

<http://www.vousnousils.fr/2017/06/09/le-cse-vote-contre-les-textes-sur-les-rythmes-scolaires-et-le-college-604221>

- **Il y a aussi tout dernièrement la publication d'une tribune dans le Figaro dont les extraits sont publiés sur le site cafépédagogique:**

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/10/11102017Article636433044046925169.aspx>

"La suppression des classes du mercredi matin, c'est 17,5 journées pleines en moins... Passer à la semaine de quatre jours, c'est priver les écoliers d'un mois de fréquentation de l'école. Et qui affirmera de bonne foi qu'avec des enfants, des heures en fin de journée remplaceront efficacement celles de la matinée qu'on supprime ?" Le Figaro publie une tribune adressée aux maires pour leur demander de rester à la semaine de 4 jours et demi. "Une étude du ministère a montré que la suppression du vendredi après-midi, déjà adoptée par certaines municipalités après le « Décret Hamon », entraînait une dégradation des résultats scolaires", écrivent les auteurs. "Alors, croyez-vous vraiment qu'avec moins de 130 jours de classe par an on puisse obtenir les mêmes résultats qu'avec un peu plus de 160 ? Les enfants de professeurs et de cadres supérieurs n'en souffriront sans doute pas trop, mais les autres ? Quelles seront les conséquences sur ceux dont on dit souhaiter l'intégration et pour qui l'école sera moins présente dans leur vie ?" La tribune est signée par des personnalités rarement associées comme Jacques Julliard et Philippe Meirieu ou Antoine Prost, Boris Cyrulnik et Agnès Van Zanten, Bernard Toulemonde et Jean-Paul Delahaye.

A chacun d'entre vous de se faire une opinion si ces différents textes peuvent vous aider à y voir plus clair...Et quantité d'autres articles de presse sont en ligne sur ce sujet. Par contre, à ce jour, les évaluations promises ne sont toujours pas publiées.